

Objectif 2022

La Ville de Brossard souhaite figurer parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada

Brossard, le 21 mars 2017 – Au cœur du développement spectaculaire que Brossard connaît, les employés municipaux jouent un rôle de premier plan. Fière de mettre en œuvre des pratiques innovantes, la Ville se démarque à nouveau par sa volonté d'accéder au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada.

« La Ville a la chance de pouvoir compter sur des équipes professionnelles en quête d'innovation. La remise en question des processus actuels et la recherche de l'excellence témoignent du dynamisme de l'organisation. Nous croyons sincèrement que la contribution de chaque individu et la mise en œuvre d'une intelligence collective auront un réel impact sur la qualité des services offerts aux citoyens », a souligné le maire de Brossard, Paul Leduc.

« Les modèles de gestion traditionnels ont atteint leurs limites. Je souhaite que Brossard devienne une organisation post-conventionnelle et redéfinisse les pratiques dans le monde municipal. En nous fixant comme objectif de figurer parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada d'ici 5 ans, nous exprimons clairement notre volonté d'être un leader dans notre domaine », a indiqué le directeur général, Nicolas Bouchard.

S'inspirant de l'*holocratie*, la démarche Objectif 2022 implique tous les employés de la Ville de Brossard qui se sont montrés des plus inspirés par cette volonté de transformation. C'est par la possibilité de faire autrement et de donner un sens à l'organisation que les employés ont décidé de s'engager activement dans la démarche et de faire la différence.



**OBJECTIF
2022**



– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311